

MAROC

CCME: L'autre point de vue

Selon Mustapha Boubekraoui (MAP), le traitement du dossier de la communauté marocaine résidant à l'étranger a connu un tournant important ces dernières années, avec la mise en place d'un Conseil de la communauté marocaine à l'Étranger (CCME), comme étape transitoire, d'un processus de réflexion sur les mécanismes adéquats d'une meilleure et réaliste représentation et d'une meilleure implication des ressortissants marocains au développement de leur pays.

Dans son discours du 6 novembre 2007, à l'occasion du 32^{ème} anniversaire de la Marche Verte, SM le Roi Mohammed VI avait souligné que la création du CCME "s'inscrit dans le cadre d'une réflexion renouvelée et rationnelle et d'une révision profonde de la politique d'immigration, à travers l'adoption d'une stratégie globale, mettant fin au chevauchement des rôles et à la multiplicité des intervenants".

"Il s'agit d'une stratégie cohérente en vertu de laquelle chaque autorité publique, institution ou instance agit dans un esprit de complémentarité et d'harmonie pour s'acquitter des missions qui lui incombent, tant pour ce qui est d'assurer la bonne gestion de toutes les questions d'immigration, que de contribuer au processus prometteur de construction démocratique et de développement, que Nous conduisons avec fermeté, détermination, dévouement et abnégation", avait indiqué le Souverain.

Démarche globale et cohérente

La mise en place du CCME avait couronné de larges concertations, conduites par le conseil supérieur des droits de l'Homme (CCDH) sur les mécanismes devant assurer une meilleure implication de la communauté marocaine à l'étranger dans le processus de développement au Maroc aux niveaux politique, économique et social du Royaume.

Cette nouvelle réflexion était dictée par la diversité des intervenants dans le traitement du dossier de l'immigration marocaine, les grands bouleversements sociologiques et le rôle de plus en plus accru joué par les MRE dans les pays d'accueil ainsi que leur apport substantiel au développement de leur pays. SM le Roi Mohammed VI a décidé d'enclencher cette réflexion et ces concertations dans une démarche globale, coordonnée de l'action des différents intervenants, afin de mieux cerner la problématique et procéder à un traitement judicieux, réaliste et globale de la question.

Lors de la nomination du président du Conseil, de son Secrétaire général et de ses membres, SM le Roi avait insisté sur le devoir qui incombe au Conseil, en plus de ses attributions consultatives, dans l'approfondissement de la réflexion sur la mission à conduire, en œuvrant de manière impartiale, en toute responsabilité et avec la sagesse, la clairvoyance et l'ouverture d'esprit, requises en vue de soumettre à la Haute Appréciation Royale

des recommandations sur les garanties nécessaires pour que la future instance gagne en représentativité, ainsi que sur les conditions à réunir pour assurer une présence réelle, globale et graduelle des citoyens marocains à l'étranger, au sein de toutes les institutions nationales et de tous les secteurs d'activité du pays.

CCME, une force de proposition

Cette nouvelle réflexion se fonde sur plusieurs facteurs, notamment l'extension de la carte géographique de l'immigration marocaine durant les dernières années, dont la présence s'est renforcée aux Etats-Unis, au Canada et dans les pays arabes, parallèlement à une augmentation du nombre des MRE en Europe, zone traditionnelle d'accueil.

Force de proposition, le CCME est une instance consultative appelée à émettre des avis et des recommandations sur les projets de textes législatifs et réglementaires concernant l'émigration et les orientations des politiques publiques, ainsi que sur les mesures visant à garantir les droits des MRE et renforcer leur contribution à la dynamique du développement humain national, régional et local impulsée par SM le Roi Mohammed VI.

Ce cadre institutionnel, dont les membres ont été nommés pour un mandat transitoire de quatre années, s'assigne pour objectif de mettre à profit les expériences accumulées par la communauté immigrée au service du pays d'origine, une communauté importante en nombre qui, selon le recensement de 2008, compte 3,292.599 millions de personnes, soit près de 10 pc de la population du pays.

La volonté du Maroc, qui a érigé la problématique de l'immigration en département ministériel en charge des affaires des Marocains résidant à l'étranger, était de disposer en même temps d'une instance représentative, dont la forme sera décidée ultérieurement, qui fera office d'interlocuteur des pouvoirs publics, de force de réflexion, de proposition.

COME, instance de référence en Europe, en matière culturelle

La mise en place d'un Conseil des oulémas marocains d'Europe (COME) s'inscrit dans cette même démarche globale de traitement de thématique de la communauté marocaine à l'étranger.

Le Conseil, dont la création a été annoncée par SM le Roi le 27 septembre 2008, constitue une référence religieuse marocaine en Europe. Il tend à renforcer les valeurs de tolérance, de modération, de

solidarité, de paix et d'amitié, prônées par l'islam, parmi les musulmans établis en Europe. La dimension culturelle bénéficie de la haute sollicitude de SM le Roi, Amir El Mouminine.

Ce Conseil, qui compte 18 membres dont cinq femmes parmi les oulémas, prédicateurs et *Morchidine* et *Morchidate* établis à l'étranger, a pour mission notamment de veiller à une saine pratique des rites religieux, à la défense de ses valeurs, dans la sérénité et la sécurité spirituelle pour l'ensemble des Marocains établis en Europe et dans le cadre de l'unité du rite malékite et de sa doctrine *achaârîte*.

Cette démarche dans le traitement des questions de la communauté marocaine établie à l'étranger s'est traduite au niveau gouvernemental par l'adoption d'un plan quinquennal pour l'accompagnement des MRE (2008-2012).

Les objectifs dudit plan visent à satisfaire les attentes de la communauté immigrée au niveau de leur pays d'origine, notamment l'assouplissement des procédures administratives et douanières et l'habitat. Au niveau des pays d'accueil, ce plan ambitionne, avec le concours du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, l'amélioration des prestations, l'élargissement des bénéficiaires de l'enseignement de la langue arabe afin qu'il englobe l'ensemble des pays accueillant une communauté marocaine, outre l'ouverture d'espaces culturels pour la défense de ses droits dans les pays d'accueil à travers l'actualisation des accords et conventions bilatérales.

Cette première décennie s'est également

distinguée par l'action tous azimuts pour améliorer l'opération transit annuelle des MRE en période estivale, baptisée "Marhaba", cette action gagne en efficacité, d'année en année, aux niveaux de l'organisation logistique, des différentes prestations, grâce aux efforts soutenus de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.

Ces dernières années ont également été marquées par une plus grande ouverture des opérateurs économiques sur cette communauté dont la contribution à l'économie nationale est notable, avec des produits et des services spécifiques, outre la tenue de salons et foires ayant trait à diverses activités économiques nationales dans les pays accueillant une forte communauté marocaine.

Une importance a également été accordée aux Marocains du Monde par les médias nationaux, aussi bien publics que privés, qui, régulièrement, se font l'écho aussi bien de leurs problèmes que de leurs réussites dans les pays d'accueil et dans leur patrie d'origine.

Ces différentes actions et initiatives constituent l'illustration parfaite de cet intérêt pour les questions des émigrés marocains, non seulement parce qu'ils constituent une catégorie ayant un statut et des besoins spécifiques, mais plutôt parce qu'il s'agit de citoyens marocains expatriés mais concernés par les développements dans leur patrie d'origine, notamment aux plans politique, économique et culturel.

Source: MAP.



Driss El Yazami, président du CCME en compagnie de M. Aneur, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

Photo: Maghreb Canada Express